

AFFAIRE No 26 - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE ANNEXE DE MOUFIA

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La S.H.L.M.R. va réaliser le centre de quartier de la Z.A.C. de Moufia permettant de renforcer la structure urbaine de ce secteur, en créant un pôle administratif, commercial et de service.

Ce centre multifonctionnel comprend les éléments suivants :

- une Mairie Annexe,
- des logements,
- des surfaces commerciales,
- une place avec des espaces verts.

La maîtrise d'ouvrage de la Mairie Annexe sera assurée par la Commune de Saint-Denis.

La Mairie Annexe est un bâtiment à deux niveaux, de surface hors oeuvre nette totale de 700 m², et d'un coût prévisionnel de 4 200 000 Francs.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à l'Architecte QUENTIN.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le projet de la Mairie Annexe ;
- m'autoriser :
- * à passer un marché négocié avec le groupement QUENTIN - INCOM pour la maîtrise d'oeuvre de cette opération ;
- * à lancer un appel d'offres et à traiter avec les entreprises ayant présenté les meilleures propositions ; en cas d'appel infructueux, à passer des marchés négociés avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

Je mets cette affaire aux voix.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

Elle est favorable.